

res régionales, tirer le plus d'avantages possible des services administratifs et fournir une aide qui pourra produire des fruits. Je dirais qu'une partie du problème, non seulement en ce qui concerne l'aide apportée par le Canada mais, d'une façon générale, l'aide aux pays en voie de développement, résulte du fait que nous sommes victimes d'un certain nombre de fausses hypothèses. A titre d'exemple, j'ai été renversé de constater que l'on a supposé qu'il est toujours possible d'envoyer des gens médiocres dans les pays en voie de développement parce que leur économie est peu développée. En vérité, leurs experts trouvent rarement leur contre-partie dans les pays avancés. Ils sont extraordinairement éminents. C'est le cas de M. Demas qui a comparu devant vous. La Jamaïque et la Barbade ont plusieurs hommes de compétence égale, et il en est de même des autres îles. Nous devrions être prêts à y envoyer des personnes compétentes, afin de libérer ceux qui s'y entendent le mieux dans les affaires et les investissements. Dans le but d'aider l'Éthiopie, une université américaine y a dépêché, il fallait s'y attendre, un professeur adjoint, en se disant sans aucun doute que si vous êtes professeur adjoint aux États-Unis vous êtes assez compétent pour occuper une chaire en Éthiopie. C'est un raisonnement ridicule, car les experts sont tout aussi compétents en Éthiopie qu'ailleurs. Il faut établir une distinction entre cette forme d'aide et le cas où les besoins se situent au niveau intermédiaire. Dans ce dernier cas, il n'est pas nécessaire d'y envoyer nos meilleurs hommes. Dans les pays en voie de développement, l'écart entre les cadres moyens de soutien et les cadres supérieurs est tellement grand que toute personne compétente peut y apporter une contribution positive.

J'ai remarqué en lisant le compte rendu que l'on s'est demandé ce que le Canada devrait faire pour enrayer l'exode des intellectuels des Antilles. Je crois que le Canada ne peut rien faire sous ce rapport. Je suis persuadé qu'il y a plus qu'un exode d'intellectuels. A l'heure actuelle, il s'agit de ce que l'on pourrait appeler une soupape de sûreté pour les personnes qui ne sont pas satisfaites du régime politique, et c'est certainement le cas de la Jamaïque. Un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays le font pour des raisons politiques.

Dans les petits pays, l'atmosphère politique a tendance à devenir très chargé, peut-être surchargé. Ce qui m'inquiète des petits pays—et c'est pourquoi les étrangers peuvent y jouer un rôle positif,—c'est qu'il est impossible de rester neutre. Lorsque je me rends dans les Antilles pour y faire des recherches, je me trouve constamment dans une situation difficile. Lorsque je me rends en Jamaïque, par

exemple, et que je dis que je viens faire de la recherche sans être voué à un gouvernement ou à un parti particulier, les gens me pressent de me déclarer pour ou contre l'un ou l'autre. Je crois que, d'un certain point de vue, il est malheureux que la politique ait envahi tous les domaines, comme c'est le cas en Jamaïque.

Par conséquent, je suis persuadé que l'exode des intellectuels signifie qu'ils ne sont pas satisfaits du régime. Vous pourrez juger vous-mêmes si c'est une bonne ou une mauvaise chose.

Pour revenir à la question, je dirais qu'au niveau intermédiaire de l'assistance technique, le Canada peut apporter une contribution très significative, particulièrement dans le secteur privé. Dans le domaine de la gestion, les cadres moyens sont particulièrement faibles. Cette faiblesse résulte en partie du préjugé contre l'enseignement technique, dont vous avez entendu parler, et ce préjugé sera très difficile à vaincre.

Lorsque j'ai fait équipe avec un Canadien et un Anglais pour aller en Somalie, nous avons cru qu'une occasion magnifique se présentait à nous, que nous récririons la loi de la fonction publique et que nous doterions la fonction publique de structures entièrement nouvelles, car c'était notre mission. C'était une de ces occasions uniques nous permettant de remanier profondément toute la structure de la fonction publique. Nous voulions en premier lieu donner autant d'importance aux services techniques qu'aux services administratifs; le premier ingénieur serait aussi bien rémunéré que le sous-ministre équivalent dans le secteur administratif. Nous avons donc imprégné tous les cadres de la nouvelle fonction publique de cette philosophie. En dépit de tous nos efforts, toutefois, je dois avouer que nous avons perdu cette bataille. Ils ne pouvaient concevoir qu'un technicien reçoive la même rémunération qu'un agent d'administration. Nous nous sommes butés à la vieille orientation traditionnelle. En conséquence, les progrès seront très lents.

Dans le domaine de l'éducation, je crois que nous pouvons apporter une contribution positive. J'estime que les Antilles sont prêtes à accueillir de plus en plus d'investissements privés. Cependant, si vous voulez vous faire donner toutes les garanties possibles de sécurité et éliminer tout élément de risque, ces pays devraient peut-être se tourner vers l'investissement public plutôt que vers l'entreprise privée. Tout ce dont nous avons besoin en réalité c'est une certaine assurance que nous pourrions rapatrier nos dividendes, que nous obtiendrions des permis de travail pour les techniciens que nous devons y envoyer pour protéger nos investissements, que l'état n'adoptera aucune mesure fiscale ou monétaire discriminatoire, pourvu que nous soyons ins-